



**Procès verbal de la réunion des administrateurs
20 novembre 2008
et de la réunion *ad hoc* du 22 novembre**

77, rue Ste-Ursule

Étaient présents :

Étienne Berthold
Roger Bertrand
Claudette Blais
Louis Germain
Almincar Rodriguez
Isabelle Roy

S'étaient excusés :

Jean Beauchesne
Élisabeth Farinacci
Veronyc Sansoucy
Louise Gauthier

Était absent :

Clairmont Perreault

Denis L'Anglais, conseiller juridique, s'est également excusé.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2008 et suivis.
3. Marché du Vieux-Port – nomination d'un chargé de projet.
4. Les «États généraux du Vieux-Québec» – mise en œuvre du projet.
5. Red Bull Crashed Ice – suivi.
6. Moulin à images – séance de consultation – nomination d'un chargé de projet.
7. Suivi sur l'Étude de marché du Vieux-Québec effectuée par la Ville.
8. Déneigement – réglementation problématique – rapport d'étape.
9. Hôtellerie illégale – rapport d'étape.
10. Passage des tâches du secrétaire.
11. Prochaine réunion du CA.
12. Varia
 - a) Journée de magasinage – 25 et 26 novembre – Marchands rue St-Jean.
 - b) Concert de Noël au profit des œuvres de la Maison Dauphine, 13 décembre
 - c) Marché Ste-Ursule – vente du commerce

- d) Comité de pilotage du plan de gestion intégrée des ressources en matière de transport.

Louis Germain préside la réunion qui débute à 17h et Claudette Blais agit comme secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Blais, appuyé par Etienne Berthold, que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au point 12 d : Comité de pilotage du plan de gestion intégrée des ressources en matière de transport. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 21 octobre 2008

Il est proposé par Louis Germain, appuyé par Claudette Blais, que le procès-verbal de la réunion du 21 octobre, soit accepté tel que présenté. Adopté.

3. Marché du Vieux-Port – nomination d'un chargé de projet

Un état de situation générale est présenté par Louis Germain quant au risque de fermeture du Marché du Vieux-Port en 2010. On souligne la complexité de ce dossier compte tenu notamment de la nature du bail de location, de la propriété des terrains, de l'impossibilité d'augmenter la superficie du territoire loué et d'une possible contamination des terrains.

Il est proposé par Roger Bertrand, appuyé par Claudette Blais, que M. Paul Angers soit contacté afin de préparer un état de situation complet sur ce dossier. Les compétences de M. Angers en matière de gestion immobilière pourraient être mises à profit à cette première étape de cheminement de ce dossier. Adopté.

4. Les «États généraux du Vieux-Québec» – mise en œuvre du projet

Louis Germain fait état de la rencontre qu'il a tenu avec M. Daniel Gélinas, ancien directeur général de la Société du 400^e. Il précise que Mme Françoise Boudreau assumera la direction suite au départ de M. Gélinas. Il a été convenu qu'une demande de financement devrait être adressée au Président du Conseil d'administration M. Jean Leclerc avec copie conforme à M. Gélinas et Mme Boudreau. Louis Germain propose qu'une séance de travail spéciale ait lieu le samedi 22 novembre, de 9h à 11h30, à sa résidence dans le but de définir les principaux paramètres de ce projet. Les participants seront : Louis Germain, Roger Bertrand, Claudette Blais, Étienne Berthold et Benoit Bossé. Adopté.

5. Red Bull Crashed Ice – suivi

Suite à la réunion de consultation publique tenue le lundi 27 octobre 2008 au Musée de la Civilisation et à la publication du rapport de consultation, Louis Germain a rencontré M. Jean-Louis Duchesne, directeur du Bureau des événements à la Ville de Québec, son adjointe Mme André Laroche et M. Patrice Drouin, Président de Gestev et gestionnaire de l'événement. Ils ont discuté du suivi à accorder aux différentes recommandations. Il appert que différentes mesures pourraient être prises pour diminuer les irritants qui pourraient survenir notamment en matière de circulation et de stationnement des véhicules, d'accès piétonnier, d'entretien et déneigement des rues et trottoirs. Une séance d'information publique sera organisée dès le début de décembre par le Service des communications de la Ville de Québec et Gestev afin d'expliquer les conditions de réalisation de cet événement.

6. Moulin à images – séance de consultation – nomination d'un chargé de projet

Compte tenu du manque d'information sur l'avenir de ce projet, il est proposé par Claudette Blais, appuyé par Roger Bertrand, que l'on reconsidère l'idée d'une consultation des résidents de la rue des Remparts à cette étape de cheminement du projet. Des compléments d'information seront demandés à Élisabeth Farinacci. Adopté.

7. Suivi sur l'Étude de marché du Vieux-Québec effectuée par la Ville

Toute l'information sur les résultats de cette étude a été diffusée sur le site du CCVQ.

8. Déneigement – réglementation problématique – rapport d'étape

Louis Germain fait état des différentes rencontres effectuées avec les entrepreneurs en déneigement et les représentants de la Ville. L'information sera communiquée sur le site du CCVQ. Pour l'essentiel, il importe de retenir que ce règlement ne sera pas appliqué cette année.

9. Hôtellerie illégale – rapport d'étape

Almincar Rodriguez a communiqué avec Mme Sandra Guilbert, chargée de projet à la Ville. Il a été informé du fait que le Ministère du Revenu s'était retiré du Comité externe puisqu'il ne pouvait avoir un apport significatif à cette étape. La rencontre prévue avec la Chambre immobilière de Québec n'a pas eu lieu mais celle avec la Chambre des notaires a rencontré ses objectifs. Une rencontre avec les assureurs en dommages devrait se tenir en février 2009. Un inventaire des syndicats de propriétés devrait être réalisé et on devrait prévoir améliorer l'information sur la rédaction des actes de copropriété.

On remarque que depuis que la réglementation est applicable, le nombre de plaintes quant à l'hôtellerie illégale a augmenté d'une façon significative.

Un bilan des résultats obtenus devrait être produit au premier trimestre 2009.

10. Passage des tâches du secrétaire

Considérant le fait qu'Étienne Berthold doit régulièrement se rendre à Montréal trois jours/semaine pour raison professionnelle, il ne peut accepter la tâche de secrétaire du Conseil d'administration. Il accepterait d'assumer certaines tâches de secrétariat mais ne peut garantir une présence régulière aux réunions. Des contacts seront faits afin de recruter un nouveau secrétaire.

11. Prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra le jeudi 11 décembre à 17h, au 77 Ste-Ursule.

11. Varia

- a) **Journée de magasinage – 25 et 26 novembre – Marchands rue St-Jean.** L'information pertinente sera publiée sur le site du CCVQ. En bref, une réduction de l'ordre de 10% sera accordée aux résidents du Vieux-Québec par plusieurs commerçants.
- b) **Concert de Noël au profit des œuvres de la Maison Dauphine.** Ce concert aura lieu le 13 décembre 2008 et nous sommes tous invités à contribuer.
- c) **Marché Ste-Ursule – vente du commerce.** Louis Germain communique l'information quant à la vente de ce commerce. On déplore une fois de plus la probable disparition d'un commerce de proximité.
- d) **Comité de pilotage du plan de gestion intégrée des ressources en matière de transport :** Claudette Blais informe les membres de la tenue de la deuxième réunion du Comité de pilotage prévue pour le jeudi 11 décembre 2008, à l'édifice de la Fabrique. Elle y participera à titre de représentante du CCVQ.

Fin de la réunion : 19h15

Compte rendu de la rencontre de discussion en vue de la préparation des États généraux du Vieux-Québec 22 novembre 2008

Étaient présents :

Etienne Berthold
Roger Bertrand
Claudette Blais
Louis Germain
Denis L'Anglais
Véronyc Sansoucy

La réunion qui débute à 9h30 et Étienne Berthold agit comme secrétaire.

Les participants à la rencontre discutent brièvement de la nature et de la fonction assignées aux États généraux sur le Vieux-Québec que souhaite instiguer le CCVQ. Ils rappellent et commentent les conclusions de la démarche longitudinale ayant entouré l'élaboration du Plan directeur de quartier (2004-2006) en mentionnant que celui-ci visait une période d'au plus 10 ans, alors que l'avenir du Vieux-Québec exige qu'on projette, dès à présent, le quartier sur un horizon d'une trentaine d'années. Claudette Blais souligne spécifiquement que les États généraux sur le Vieux-Québec devraient constituer un cri d'alarme lancé aux divers intervenants concernés par la survie et le développement harmonieux du quartier.

Les participants à la rencontre discutent ensuite des bases que le CCVQ doit donner à son entreprise. Ils conviennent du fait qu'il faut dresser un constat citoyen de l'état des lieux du quartier avant de planifier la tenue d'États généraux du Vieux-Québec. À cette fin, ils reconnaissent la nécessité d'organiser une collecte d'information. Après avoir discuté de la nature de l'information actuellement disponible concernant le quartier, le Comité convient d'interroger les résidants qui « n'ont pas de voix », soit les résidants qui ont choisi d'habiter le Vieux-Québec mais qui n'ont pas l'occasion de verbaliser leur vision et leurs attentes à l'égard de leur quartier : les raisons pour lesquelles ils ont choisi d'y vivre et ce qu'ils aimeraient le voir être dans une trentaine d'années.

Les participants discutent des moyens à mettre en œuvre pour obtenir l'information qualitative qui permettra au CCVQ de fonder la légitimité des États généraux sur le Vieux-Québec. Louis Germain met de l'avant l'idée du sondage d'opinion. Claudette Blais mentionne que parmi le millier de questionnaires remplis par les résidants du Vieux-Québec dans le cadre du « Constat » à la base du Plan directeur (juin 2005),

plusieurs exemplaires contenaient des commentaires de nature qualitative susceptibles d'enrichir la recherche documentaire planifiée. Le Comité convient de la nécessité d'examiner attentivement les questionnaires, qui se trouvent actuellement sous la possession de la Ville de Québec.

Les participants à la rencontre font consensus sur l'opportunité de s'adresser à la Société du 400e anniversaire de Québec afin de lui demander de financer la collecte et l'analyse documentaire en présentant celle-ci comme la phase I des États généraux sur le Vieux-Québec. À cet effet, Louis Germain propose de rédiger une lettre destinée à M. Jean Leclerc, président de la Société du 400e. Roger Bertrand suggère que l'on ajoute à la lettre une proposition de montage financier couvrant les premières phases des États généraux.

Les participants discutent ensuite du moment visé pour la tenue des États généraux. Ils jugent que le projet devra prendre place aux environs du printemps 2010. Denis L'Anglais rappelle que le CCVQ devra néanmoins prévoir de judicieuses incursions dans la campagne électorale de l'automne 2009, afin d'assurer le succès des États généraux.

Les participants conviennent de la nécessité d'établir un échéancier des États généraux pour la prochaine rencontre du Conseil d'administration du CCVQ, qui aura lieu le jeudi 11 décembre. Louis Germain est chargé de rédiger la lettre à M. Leclerc. Les membres du Conseil du CCVQ seront invités à la bonifier, lorsqu'elle sera complétée. Etienne Berthold est chargé de rédiger un court rapport sur l'état de la documentation disponible en lien avec le projet du CCVQ. Dans ce cadre, il lui est demandé de jeter un premier coup d'œil aux questionnaires remplis par les résidents en 2005.

Fin de la rencontre : 11 h.